

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'OISE
Arrondissement de Clermont
Canton de St Just-en-Chaussée

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESQUENNOY**

Séance du lundi 7 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le sept décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au presbytère en période de confinement sous la présidence de Monsieur GERMAIN Sylvain, Maire.

Membres présents :

Mr Sylvain GERMAIN, Mr Jean-Marc EVRARD, Mr Patrick VAN DAELE, Mr Olivier RUBIGNY, Mme Claudy DENAIN, Mr Philippe CNUUDE, Mr Pascal VIGIER (arrivé à 18h42), Mme Michèle HEMARD, Mr Maurice HERMENT, Mme Corinne DELATTRE, Mme Jennifer BALOCHARD, Mr Jean-Claude LAMOISE.

Membres absents :

- Mr Vianney MULLIEZ (pouvoir à Mr Patrick VAN DAELE)
- Mme Cydalia RUCQUOY (pouvoir à Mr Sylvain GERMAIN)
- Mme Virginie LE GOFF (pouvoir à Mr Olivier RUBIGNY)

ORDRE DU JOUR :

- ↳ Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- ↳ Désignation d'un secrétaire de séance
- ↳ Marché « Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec création d'un ouvrage de transfert et construction d'une station d'épuration » lot n°2
- ↳ Convention SPA
- ↳ Budget Communal : délibération modificative n°3
- ↳ Questions diverses

Discussion des points de l'ordre du jour et vote sur chaque point



A – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres élus présents et représentés (14 voix POUR).

B - DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme Michèle HEMARD secrétaire de séance à l'unanimité des membres élus présents et représentés (14 voix POUR).

C – MARCHE « TRAVAUX DE MISE EN SEPARATIF DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT AVEC CREATION D'UN OUVRAGE DE TRANSFERT ET CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION » LOT N°2

Arrivée de Mr Vigier à 18h42.

Monsieur le Maire rappelle que la restitution des analyses de l'appel d'offre a eu lieu le lundi 30 novembre par AMODIAG afin d'étudier les offres des entreprises concourant au marché : « Travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec création d'un ouvrage de transfert et construction d'une station d'épuration ». Le marché est constitué de 2 lots : le lot 1 concernant les travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement avec création d'un ouvrage de transfert et le lot 2 concernant la construction d'une station d'épuration.

Le lot 1 a été attribué lors du conseil municipal du 1/12/20 et l'attribution du lot 2 a été reportée car une demande de précisions a été faite pour une des trois sociétés. Une réponse a été fournie par l'entreprise mais ce retour reste encore incomplet pour pouvoir attribuer en toute connaissance de cause le lot 2 ; une ultime demande de précision doit être faite, accompagnée d'un courrier précis pour lever toute incertitude.

Ce point est donc reporté à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

D – CONVENTION SPA

Monsieur le Maire expose que la convention actuelle avec la SPA d'Essuilet arrive à échéance le 31/12, il convient donc de la renouveler.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres élus et représentés (15 voix POUR), décident :

- **DE RETENIR** l'option A+
- **D'AUTORISER**, Monsieur le Maire à signer la convention de fourrière animale avec la SPA d'Essuilet,
- **D'INSCRIRE** cette décision sur le registre des délibérations sous le **Numéro 2020/85**

E – BUDGET COMMUNAL : DELIBERATION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire rappelle que l'autolaveuse de la salle des sports est hors service et qu'il convient de la remplacer ; afin de régulariser une erreur d'opération sur la délibération modificative n°2 du Conseil Municipal du 2/11/20, il convient d'inscrire au budget les modifications suivantes :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Article (Chapitre) - Opération	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Montant
21318-56 : salle des sports	- 44 000,00	021 (021) : virement de la section de fonctionnement	3 000,00
21318-54 : salle des sports	44 000,00		
2188-54 : op SdS autres immo corporelles	3 000,00		
TOTAL DEPENSES	3 000,00	TOTAL RECETTES	3 000,00

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Article (Chapitre) - Opération	Montant	Article (Chapitre) - Opération	Montant
023 (023) : virement à la section investissement	3 000,00		
61528 (011) entretien réseaux	- 3 000,00		
TOTAL DEPENSES	0,00	TOTAL RECETTES	0,00

Après délibération, les membres du Conseil Municipal décident, à l'unanimité des membres présents et représentés (15 voix POUR) :

- **D'APPROUVER** les écritures budgétaires exposées ci-dessus.
- **D'INSCRIRE** cette délibération sous le **Numéro : 2020/86**

I – QUESTIONS DIVERSES :

1/ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en raison de la situation sanitaire, le recensement 2021 est reporté en 2022.

2/ Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la signature de l'achat de la parcelle pour la future station d'épuration aura lieu vendredi 11/12/20 à 17h.

3/ Monsieur le Maire expose que les vœux du Conseil Municipal seront impossibles en présentiel à cause de la pandémie de la covid19 ; le Conseil Municipal propose de faire les vœux cette année en distribuant un courrier dans les boîtes aux lettres de tous les habitants et de le mettre aussi sur le site internet et le facebook de la commune.

4/ Monsieur Rubigny et le périscolaire proposent la réalisation de cartes de fin d'année faites par les enfants qui seront distribuées aux aînés avec le courrier de vœux.

5/ Monsieur Rubigny rappelle que 2 nids de frelons sont sur le terrain Airelec à proximité de la voie piétons Esquennoy-Breteuil ; Monsieur Herment indique qu'Airelec a demandé des devis pour la destruction de ces nids.

Messieurs Herment et Evrard proposent d'équiper le CPI pour la destruction de ces nids, très dangereux et souvent très haut placés, d'un pistolet spécial (type paintball) ainsi que la formation nécessaire.

Il est aussi proposé de rédiger et faire distribuer un courrier au printemps pour le piégeage des reines afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques.

6/ Monsieur Herment informe le Conseil Municipal qu'en raison de la crise sanitaire, la distribution des calendriers pompiers se fera dans les boîtes aux lettres des donateurs habituels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 17 min.



Signatures des membres présents

M. Sylvain GERMAIN	Mme Corinne DELATTRE	M. Patrick VAN DAELE
M. EVRARD Jean-Marc	M. Olivier RUBIGNY	Mme Claudy DENAIN
M. Philippe CNUUDE	M. Pascal VIGIER	Mme Cydalia RUCQUOY <i>Procuration à Mr GERMAIN</i>
Mme Jennifer BALOCHARD	M. Vianney MULLIEZ <i>Procuration à Mr VAN DAELE</i>	Mme Michèle HEMARD
M. Maurice HERMENT	Mme Virginie LE GOFF <i>Procuration à Mr RUBIGNY</i>	M. Jean-Claude LAMOISE